



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#).

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Guide de lecture du référentiel

CAPA SAPVER

Services aux personnes et vente en espace rural

Guide pédagogique indépendant — FormaV. Ce guide n'est pas un référentiel ministériel. Les originaux officiels, annexes et textes applicables restent accessibles par les liens indiqués.

Vérification documentaire : 23 octobre 2026. Session et modalités à rapprocher de ton inscription.

<https://capasapver.fr/referentiel>

Dossier vérifié le 23 octobre 2026 · CAP/CAP agricole · Sources et versions indiquées ci-dessous.

Le référentiel du CAPA SAPVER permet de relier les activités du métier, les compétences à acquérir et les conditions de certification. Cette page concerne Services aux personnes et vente en espace rural . Elle rassemble les textes disponibles et un guide de lecture pour préparer ton parcours.

Quel référentiel utiliser pour ton diplôme et ta session ?

Intitulé de référence à rapprocher de ton inscription :

- CAPa services aux personnes et vente en espace rural

Activités professionnelles et compétences à travailler

CAPA - Services aux personnes et vente en espace rural

Objectifs et contexte de la certification La notion de services aux personnes et aux territoires est à la croisée de grands enjeux de la société française : Le vieillissement de la population et l'attention portée au grand âge et à l'autonomie ; L'accès à une offre de services pour les populations en zone rurale ; L'inclusion numérique. Dans ce secteur aux activités très diverses, l'essentiel de la main d'œuvre est salariée. Ces activités peuvent aussi être exercées à titre bénévole, non salarié, ou dans certain cas en travailleur indépendant. Dans un même temps, de façon hétérogène, certains territoires ruraux se repeuplent créant ainsi une recomposition sociale. L'augmentation de la population rurale résulte de l'arrivée de nouvelles populations originaires de la ville, au sein desquelles plusieurs profils ont pu être identifiés tels que les jeunes familles, les retraités ou encore une nouvelle génération d'entrepreneurs ruraux sans oublier la migration vers les campagnes de demandeurs d'emploi. Cette redynamisation facilitée par le développement de nouvelles mobilités et technologies redéfinit les liens tissés dans les territoires de vie et/ou de travail. Le vieillissement de la population ainsi que la présence de nouveaux habitants dans l'espace rural entraînent de nouveaux besoins, notamment en matière d'intervention sociale. Cela soulève diverses questions telles que la proximité et l'accessibilité des services pour les utilisateurs. En effet, la dispersion de l'habitat en milieu rural et la fermeture de nombreux services rendus à la population rendent plus complexe qu'en ville l'accès aux prestataires de service. Dans l'espace rural l'étendue et la polyvalence de l'offre de services aux personnes et aux territoires sont essentiels. De nouvelles modalités d'accès aux services publics se développent. « L'accueil social » à la ferme, source d'activités dans les zones rurales, se structure [4] de plus en plus pour répondre aux sollicitations de la part d'institutions sociales et des accueillants ruraux. Les entreprises, associations, collectivités qui proposent des services sociaux, de « confort » ou des prestations liées aux loisirs, à la culture ou à l'accès au numérique contribuent à l'attractivité, à l'animation et à la cohésion des territoires ruraux. Ces activités de services à la personne ont en commun leur lieu d'exercice qu'est le domicile du client (domicile personnel et structure collective), et le fait de bénéficier d'un traitement fiscal particulier visant à développer et à structurer le secteur. Certains services sont également soutenus au titre des politiques de protection

sociale à destination des publics fragiles.

Activités visées Pour le champ professionnel "services aux personnes" : Le titulaire du diplôme est un employé qualifié de niveau 3, qui assure des activités de services aux personnes, qui se définissent comme l'ensemble des activités contribuant au mieux-être des personnes. Il s'agit d'un secteur très diversifié et le titulaire du diplôme exerce son métier auprès de nombreux publics et notamment des publics dits fragiles : petite enfance, personnes handicapées, personnes âgées ou/et dépendantes. Il réalise ses activités sous le contrôle d'un encadrement ou de l'employeur, mais il doit faire preuve d'initiatives dans les tâches d'entretien et d'hygiène et dans les relations qu'il entretient avec les personnes dont il a la charge.

Activités visées : 1. Communique dans le respect de la vie privée des personnes 1.1. Prend connaissance des demandes 1.2. Traite les informations pour assurer la continuité du service aux personnes 2. Organise, gère son travail et inscrit son activité dans le contexte de la structure qui l'emploie ainsi que dans la vie sociale et citoyenne 2.1. Respecte le planning de travail en appliquant les consignes reçues 2.2. Intègre son activité dans le fonctionnement général de la structure 2.3. Utilise le matériel et les produits nécessaires à son activité 2.4. Exécute le travail dans le respect des règles relatives à sa santé et à la sécurité 2.5. Utilise les différents documents de la vie professionnelle et sociale 3. Met en oeuvre les différentes techniques liées aux services aux personnes 3.1. Prépare et distribue des repas 3.2. Entretient le cadre de vie 3.3.

Développe et maintient l'autonomie des personnes à travers des tâches de la vie quotidienne 3.4. Participe à la définition et à la mise en oeuvre des activités d'éveil Pour le champ professionnel "accueil-vente" : Le titulaire du diplôme est un employé qualifié de niveau 3, qui assure des activités d'accueil - vente. Il exerce son métier auprès de publics et clients divers, dans des commerces ruraux, de proximité et de première nécessité, dans des activités de services, et dans des commerces non sédentaires. Ces métiers s'exercent au sein de magasins de détail en alimentation générale ou spécialisée, d'entreprises artisanales (fromagerie, boucherie, boulangerie, ...), de petites et moyennes surfaces ou sur les marchés, par exemple.

Le titulaire de l'emploi est en contact avec les clients, il doit faire preuve d'une certaine rigueur et autonomie dans les tâches et dans les relations qu'il entretient avec les clients. Il réalise les activités sous le contrôle d'un encadrement ou de l'employeur. **Activités visées** : 1. Communique pour répondre aux besoins du client 1.1. Assure l'accueil de la clientèle 1.2. Relais les informations dans l'entreprise 2. Organise et gère son travail 2.1. Respecte le planning de travail 2.2. Prépare le matériel et les produits nécessaires à son activité 2.3. Exécute le travail dans les règles relatives à la santé et la sécurité et le respect de l'environnement 2.4. Utilise les différents documents de la vie professionnelle et sociale 3. Met en oeuvre les différentes techniques d'accueil et de vente 3.1. Assure une présence sur le lieu d'accueil ou le lieu de vente 3.2. Vérifie la conformité des produits mis en vente 3.3. Assure la gestion des produits 3.4. Assure la conservation et le magasinage 3.5. Assure la tenue des documents commerciaux 3.6. Assure la tenue de caisse 4. Assure l'entretien et à l'aménagement du local d'accueil ou du lieu de vente 4.1. Assure l'hygiène et à l'entretien des locaux 4.2. Assure l'embellissement des locaux

Blocs recensés dans la fiche RNCP. Lis les intitulés et les conditions pour distinguer les options, les enseignements généraux et les unités facultatives ; tous les blocs ne sont pas nécessairement à présenter dans ton parcours.

RNCP38390BC01 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

- Prendre position dans une situation à caractère social et civique
- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38390BC02 - Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

- S'exprimer à travers une réalisation personnelle
- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38390BC03 - Interagir avec son environnement social

- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
- S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38390BC04 - Etablir une communication avec la personne et son entourage en lien avec son environnement

- Adopter un mode de communication tenant compte des besoins de la personne
- Mettre en oeuvre des activités favorisant le maintien ou le développement du lien social

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38390BC05 - Réaliser des interventions d'aide à la personne

- Effectuer des préparations culinaires et des travaux d'entretien du cadre de vie, dans une perspective de confort, d'hygiène et de sécurité
- Aider la personne dans des activités de la vie quotidienne

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38390BC06 - Réaliser des activités de vente

- Maintenir l'espace de vente en état marchand
- Accompagner le client dans son acte d'achat

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38390BC07 - Unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi

- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

Source des activités et blocs : [CAPA - Services aux personnes et vente en espace rural — France compétences](#) . Les annexes intégrales détaillent les critères, ressources et conditions de réalisation.

Épreuves, évaluation et périodes de formation

Le CAP agricole associe un référentiel professionnel, un référentiel de certification et un référentiel de formation. Le parcours par examen et le parcours par unités capitalisables disposent de documents distincts. Les modules MG, MP et le module d'initiative professionnelle décrivent la formation ; ils ne correspondent pas chacun à une épreuve écrite nationale.

Pour le parcours par examen, les règles générales E1, E2 et E3 ont été actualisées par la note DGER/SDPFE/2025-605 , applicable à la session 2026 et aux suivantes. Elle doit être lue avec les capacités professionnelles et le règlement propre à la spécialité. Les fiches d'accompagnement anciennes restent des aides pédagogiques, sans remplacer les textes récents.

La durée et les objectifs des périodes de formation en milieu professionnel figurent dans le référentiel ou ses annexes. Ils peuvent varier selon la spécialité, la voie de préparation, le positionnement et les textes modificatifs. Conserve les attestations, le suivi des activités et les justificatifs demandés pour ton inscription.

Modalités précisées dans la fiche de certification

L'examen du CAPa comporte sept épreuves obligatoires et, le cas échéant, une à deux épreuves facultatives. Elles permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités globales du référentiel de certification. L'examen prend en compte la formation en milieu professionnel. Il est organisé par combinaisons entre des épreuves ponctuelles terminales et des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) pour les scolaires, les apprentis et les stagiaires de la formation continue inscrits dans un établissement habilité à la mise en œuvre du CCF. Le CAPa peut aussi être obtenu par la voie des unités capitalisables pour les candidats de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue. Hormis l'UC1 (se situer en tant que professionnel de l'agroéquipement), toutes les capacités constitutives du brevet professionnel font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle. L'examen est organisé en épreuves ponctuelles terminales pour les candidats libres.

Télécharger les référentiels et documents officiels

Les copies locales ci-dessous conservent les octets des originaux publiés par les autorités. Les programmes généraux sont mutualisés ; les documents de spécialité et les documents agricoles restent identifiés séparément.

Référentiel de spécialité, annexes et arrêtés

- Référentiel du CAPa "Services aux personnes et vente en espace rural" - Juillet 2015 (PDF, 363 Ko) — PDF, 62 pages · Source officielle .
- Grille horaire du certificat d'aptitude professionnelle agricole spécialité "services aux personnes et vente en espace rural" (PDF, 53 Ko) — PDF, 1 page · Source officielle .
- Grille horaire du certificat d'aptitude professionnelle agricole spécialité "services aux personnes et vente en espace rural" (PDF, 178 Ko) — PDF, 1 page · Source officielle .
- Correspondance en vue de l'obtention du titre professionnel Assistant(e) de vie aux familles (TP ADVF) — PDF, 1 page · Source officielle .
- Annexe 3 de la note de service DGER/SDPFE/2016-143 — PDF, 1 page · Source officielle .
- MP1 - Insertion du salarié dans la structure (PDF, 47 Ko) - Mai 2015 — PDF, 4 pages · Source officielle .
- MP2 - Communication interpersonnelle en situation professionnelle (PDF, 96 ko) - Mai 2015 — PDF, 10 pages · Source officielle .
- MP3 - Techniques des services à la personne (PDF, 123 Ko) - Mai 2015 — PDF, 14 pages · Source officielle .
- MP 4 - Techniques et pratiques professionnelles commerciales (PDF, 69 Ko) - Mai 2015 — PDF, 6 pages · Source officielle .
- Mémento relatif à l'épreuve ponctuelle terminale E4.1 du CAP agricole "services aux personnes et vente en espace rural" (PDF, 230 Ko) - Avril 2018 — PDF, 19 pages · Source officielle .
- Référentiel du CAPa "Services aux personnes et vente en espace rural" en unités capitalisables - Juillet 2015 (PDF, 198 Ko) — PDF, 27 pages · Source officielle .
- Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation — CAPA - Services aux personnes et vente en espace rural — PDF, 62 pages · Source officielle .

Textes récents d'évaluation

- CAP agricole — Épreuves générales E1, E2, E3 — DGER/SDPFE/2025-605 — PDF, 23 pages · Source officielle .

Enseignements généraux agricoles et accompagnement

- MG1 : Agir dans des situations de la vie sociale (PDF, 231 Ko) - Janvier 2015 — PDF, 16 pages · Source officielle .
- MG2 : Mettre en oeuvre des démarches contribuant à la construction personnelle (PDF, 180 Ko) - Octobre 2017 — PDF, 8 pages · Source officielle .
- MG3 : Interagir avec son environnement social (PDF, 151 Ko) - Février 2015 — PDF, 8 pages · Source officielle .
- Mémento relatif à l'épreuve E1.1 (PDF, 433 Ko) - 2017 — PDF, 28 pages · Source officielle .
- Mémento relatif à l'épreuve E3 (PDF, 634 Ko) - 2017 — PDF, 17 pages · Source officielle .
- Mémento pour la mise en oeuvre du CAP agricole rénové (PDF, 1,3 Mo) — PDF, 27 pages · Source officielle .

Documents complémentaires et aides officielles

- Document d'accompagnement thématique : Utilisation de la calculatrice dans la classe de mathématiques (PDF, 32 Ko) - Octobre 2022 — PDF, 2 pages · Source officielle .
- Recueil de fiches compétences au référentiel de diplôme du certificat d'aptitude professionnelle agricole "services aux personnes et vente en espace rural" (PDF, 320 Ko) - Juin 2016 — PDF, 25 pages · Source officielle .
- Définition des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences (PDF, 244 Ko) — PDF, 21 pages · Source officielle .
- Fiche générale des équivalences - mai 2025 (PDF, 268 Ko) — PDF, 10 pages · Source officielle .
- Document complémentaire du référentiel de diplôme du certificat d'aptitude professionnelle agricole par unités capitalisables "services aux personnes et vente en espace rural" (PDF, 404 Ko) - Octobre 2015 — PDF, 43 pages · Source officielle .

Comment utiliser le référentiel pour préparer le CAPA SAPVER

- Identifier le bon cadre. Note l'intitulé du diplôme, l'option, la session et ton statut de candidat.
- Relier activité et compétence. Pour chaque situation professionnelle, repère les gestes, les connaissances, les ressources autorisées et les critères de réussite.
- Lire les modalités d'évaluation. Prépare un entraînement conforme au règlement : production, oral d'explicitation, écrit, pratique ou situation d'évaluation en centre.
- Garder des preuves de progression. Classe les travaux, contrôles, observations de stage et erreurs corrigées par compétence.
- Vérifier ce qui reste à travailler. Compare le résultat de tes entraînements aux critères des annexes, puis adapte tes révisions.

Faire le lien avec les fiches de révision

Voici des repères présents dans le sommaire du pack de cette formation. Ils décrivent le contenu pédagogique disponible ; leur présence ne certifie pas la couverture de chaque exigence du règlement.

- Éducation socioculturelle : Comprendre les influences sociales et culturelles ; Affirmer ses choix et son identité culturelle.
- Technologies de l'informatique et du multimédia : Environnement numérique et usages responsables ; Rechercher et vérifier l'information en ligne.

- Sciences économiques, sociales et de gestion : Comprendre les besoins et les revenus d'un ménage ; Faire des choix de consommation responsables.
- Biologie-écologie et santé : Comprendre le corps et son adaptation à l'effort ; Adopter un rythme de vie favorable à la santé.

[Consulter le sommaire des fiches de révision](#) · [Consulter le calendrier et les modalités de session](#) .

Sources officielles et suivi des versions

- [Page de référence — CAPA SAPVER](#)
- [Page de référence — CAPA SAPVER](#)
- [Page de référence — CAPA SAPVER](#)
- [CAPA - Services aux personnes et vente en espace rural — fiche RNCP](#)
- [Arrêté du 16 juillet 2019](#)
- [arrêté du 2 mai 2019](#)
- [Arrêté du 19 février 2025](#)
- [Arrêté du 10 juin 2015](#)
- [Arrêté du 20 juin 2016](#)
- [Arrêté du 17 mars 2016](#)
- [Rectification de la note de service DGER/SDPFE/2016-143](#)
- [Note de service DGER/SDPFE/2025-605](#)
- [Cadre commun du CAP agricole et textes récents](#)

La vérification porte sur les sources et versions identifiées au 23 octobre 2026. Une nouvelle rentrée, un arrêté modificatif ou un changement de session peut nécessiter une mise à jour. En cas de différence, le texte réglementaire et les instructions de l'autorité compétente priment sur ce guide.

Questions fréquentes

Où trouver le référentiel du CAPA SAPVER ?

Les documents officiels sont regroupés dans la rubrique Téléchargements. Tu y trouveras le référentiel et, selon leur publication, les annexes d'activités, de compétences, de formation et d'évaluation. Le guide FormaV est une synthèse indépendante avec les liens des sources.

Comment connaître les épreuves et les coefficients ?

Le parcours peut relever de l'examen ou des unités capitalisables. Lis la rubrique correspondant à la modalité préparée par ton établissement et les notes de service en vigueur.

Le guide PDF FormaV est-il un document officiel ?

Le guide est une synthèse pédagogique indépendante. Les PDF officiels sont proposés séparément, avec leur provenance. Le texte de l'autorité compétente reste la référence pour les règles de certification.

Comment vérifier la bonne version pour ma session ?

Compare le nom exact du diplôme et de l'option, l'année de première ou dernière session et les arrêtés modificatifs. Confirme aussi ton statut de candidat. Les dates de publication d'un fichier et d'entrée en application d'un règlement sont différentes.



Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

[FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.](#)

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.